

Bulletin juillet aout

Pour mieux vivre ensemble il ne faut pas obligatoirement être d'accord en tout, il est même préférable pour avancer d'exprimer des idées différentes. Ce mélange d'opinions et de cultures diverses est une richesse, une force.

Conseillers municipaux minoritaires nous ne nous considérons pas comme des élus de l'opposition nous nous considérons plutôt comme des conseillers qui expriment des courants différents ou complémentaires de celle de la majorité, celle ci peut parfois les intégrer.

Ainsi dans le « Trait d'Union » N°47 des conseils pour jardiner étaient expliqués ; nous, nous demandions d'employer le moins possible de pesticides, ce qui est complémentaire. Dans ce même bulletin un article mettait en garde contre le bruit occasionné par le matériel motorisé pour l'entretien des jardins et par les horaires choisis souvent sans penser à ses voisins. Aujourd'hui nous rajoutons qu'il serait préférable, pour le personnel communal chargé des espaces verts d'utiliser le sécateur ou le taille haie plutôt que les engins électriques, afin d'avoir moins de nuisances sonores, bien sur cela demanderait de recruter, mais embaucher dans cette période de chômage c'est faire acte citoyen.

Dans le même bulletin Monsieur le Maire publie un nouvel arrêté concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux, entretien qui serait à la charge de chacun. Nous ne nous y sommes pas opposés, au contraire nous rappelons qu'il est aussi indispensable que les haies soient taillées en limite de propriété pour que les passants n'aient pas à se courber ou se déporter sur la route. De plus nous pensons que dans cette période d'absence de travail il est intéressant de faire appel là aussi à du personnel spécialisé, soit des employés communaux (bien sur cela coûte cher, mais c'est efficace pour faire diminuer le chômage !) soit à des entreprises liées à l'environnement, il y en a plusieurs sur notre commune et il serait judicieux de fournir à tous nos concitoyens un listing d'adresses, consultable en Mairie. Enfin les habitants de notre commune vieillissent et cela peut être difficile pour certains de s'acquitter de cette nouvelle tâche, les orienter vers une entreprise adaptée peut les aider et pourrait faciliter l'application de ce nouvel arrêté.

Nous voulons tous une commune saine, sans pesticide, sans nuisance sonore, respectueuse de l'environnement, attentive à chacun et où il fait bon vivre. Bien sur cela demande à tous de changer certains de nos comportements, il faudra peut être un peu de temps mais nous y arriverons ! En attendant et parce qu'il n'est pas trop tard nous vous souhaitons à tous, des vacances, douces et agréables !

Blog : VivonsMieuxEnsemble.blogspot.fr

@ : vivonsmieuxensemble@netcourrier.com

 [@VME_Boissise](https://twitter.com/VME_Boissise)

 [VivonsMieuxEnsemble](https://www.facebook.com/VivonsMieuxEnsemble)